

Le Courrier Beuvrageois

Le magazine
d'informations
municipales



N°38 - décembre 2012

Sommaire

p. 8

Emploi

3 200 visiteurs au Salon de l'Emploi et du Recrutement



p. 13

Cadre de vie

La population sera recensée dès janvier

p. 22

Environnement

Le Parc Naturel Scarpe Escaut, vigilant sur les abus publicitaires



p. 23

Service

Rencontre avec les agents de l'état civil

La Vidéoprotection, gage de tranquillité dans la commune

? Vous avez une idée ou un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

Participez aux ateliers projets !

Pour se poser les bonnes questions,
Mettre toutes les chances de son côté.

à BEUVRAGES

de 9h à 12h,
le 10 janvier, le 14 février,
le 14 mars, le 11 avril,
le 16 mai, le 13 juin et 11 juillet 2013

Renseignements au
03.66.72.84.04



BGE – Antenne de Valenciennes
19 place du Hainaut 59300 VALENCIENNES
Tél. : 03.66.72.84.04
valenciennois@bge-hautsdefrance.fr
www.bge-hautsdefrance.fr



Sommaire

Les ateliers projets de la BGE	Page 2
Edito	Page 4
La Maison du Parc Fénélon, un équipement de convivialité	Page 5
La vidéoprotection, garante de votre tranquillité	Pages 6 & 7
3200 visiteurs pour le salon des Métiers et du Recrutement	Pages 8 & 9
Un point sur les travaux et les chantiers en cours	Pages 10 & 11
Une aide juridique gratuite à votre disposition	Page 12
La population sera recensée dès janvier 2013	Page 13
Les événements de juillet à novembre en images	Pages 14 à 17
Un succès retentissant pour le Jubilé de Bernard Chiarelli	Pages 18 & 19
Rencontre avec les agents de l'Etat civil	Pages 20 & 21
Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut veille sur les abus publicitaires	Page 22 & 23
Histoire locale : les dérèglements météorologiques	Page 24
Expression libre	Page 25
Etat civil : naissance, mariage et décès	Page 26
Agenda et informations pratiques	Page 27
Concours des maisons illuminées	Page 28

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°38 – novembre 2012

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Marie-Suzanne Copin**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, Jean-Jacques Desumeur, Alexandre Obin, Nicolas Trelcat, Sylvie Martin, Cindy Laurent, Isabelle Semail, Association "Beuvrages et son passé", BGE Hauts de France, Marie-Laure Vanhoutte**

Crédits photos : **Antonio Anino, Alexandre Obin, Anna Poitevin, Josette Cuvillier, Pascal Warmoes**

Mise en page N°36 : **Anna Poitevin**

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents du service de Police municipale**

Le magazine municipal est imprimé à partir de papier issu de la gestion durable des forêts, via une imprimerie labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages





Mesdames,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, la vidéoprotection est maintenant opérationnelle depuis septembre 2012 : elle est un outil supplémentaire pour prévenir d'éventuels délits et pour garantir un cadre de vie serein sur le territoire communal. Nous sommes maintenant dans l'attente de la décision de Monsieur le Préfet afin de finaliser l'installation des dernières caméras dont le schéma d'implantation est consultable aux pages suivantes.

Les écoles et les associations du Parc ont dorénavant à disposition un espace de travail et de convivialité grâce à la Maison du Parc Fénelon que nous avons inauguré le 22 septembre dernier. Elle s'intègre dans le Parc pour donner toute sa dimension sociale dans une résidence en pleine restructuration : c'est au tour des membres associatifs et des professeurs des établissements scolaires de faire vivre ce lieu d'animations.

La commune via le service Insertion Emploi et Développement Économique, avec la collaboration de partenaires, a accueilli pendant deux jours, le salon de l'Emploi et du Recrutement : 3200 demandeurs d'emploi et 120 employeurs ont répondu à l'appel de cette journée dédiée à l'insertion professionnelle : ce fut un honneur de les accompagner à Beuvrages et d'avoir pu apporter notre soutien à la création d'emploi.

Le Centre Ville poursuit sa métamorphose, avec la destruction de la salle Fourret et d'ici la fin 2012, de l'immeuble Rousseau. Cela permettra l'implantation de la Médiathèque et du Pôle Petite Enfance. La rue Jean Jaurès n'est pas en reste puisque les travaux de réseaux, de mise en conformité pour l'accès des piétons, et de confort avec de nouvelles places de stationnement, débuteront le premier trimestre 2013.

Enfin, je vous donne à toutes et à tous rendez-vous le 17 janvier 2013 où j'aurai l'occasion, lors de la Cérémonie des Vœux, de faire le bilan de l'année écoulée : les travaux réalisés, ceux en cours, et les autres à venir ; ce sera également l'occasion de vous indiquer les projets pour notre jeunesse, notre engagement social envers les plus démunis et les nouveaux outils d'information qui seront déployés l'an prochain.

Je vous y attends nombreux pour découvrir ces avancées et partager ensemble ce moment tant attendu. En attendant, bonne lecture et bonne fêtes de fin d'année en famille, entre amis et avec celles et ceux qui vous tiennent à cœur.

*Amicalement,
Votre Maire
André Lenquette*

La Maison du Parc Fénelon, un équipement de convivialité

Le Parc Fénelon, à la suite de sa rénovation par la commune et Valenciennes Métropole, attendait avec impatience l'ouverture d'une salle pour développer les activités des associations, en l'occurrence l'OBAPF (Club de pêche local), le club de Tambourin, ainsi que les actions pédagogiques des écoles.

C'est chose faite désormais depuis l'inauguration le 22 septembre dernier de la Maison du Parc Fénelon en présence du Député, Alain Bocquet, et du Conseiller général, Jacques Marissiaux.



L'entrée de la nouvelle salle via le Parc Fénelon



Inauguration de la Maison du Parc Fénelon, le samedi 22 septembre 2012

L'équipement comporte une salle de rencontre, un espace de partage (avec coin repas), un bureau pour les démarches administratives et des sanitaires.

Intégrer les techniques écologiques pour maîtriser les charges

Les puits de lumières, l'isolation optimisée et la ventilation à double flux sont les caractéristiques techniques durables que la commune a imposé dans le cahier des charges de la construction.

Il s'agit bien de poursuivre l'engagement de la commune en matière de respect de l'environnement, d'une part, et de maîtrise de la dépense publique, d'autre part.

Un financement conjoint

Pour aider la ville à financer ce nouvel équipement, l'Etat, par l'intermédiaire de la Dotation de Développement Urbain*, a participé à hauteur de 68% du montant total (coût prévisionnel total : 356.000 euros TTC) à l'investissement.

Le reste est à la charge de la commune. Cette somme a été intégrée lors de l'adoption du budget primitif 2011.

*La Dotation de Développement Urbain est accordée aux collectivités locales dont les projets en matière de politique de la ville sont prioritaires. Il faut également que le projet s'inscrive dans une démarche d'investissement, comme c'est le cas, ici, avec cette nouvelle salle.

Plus d'informations sur www.legifrance.gouv.fr



L'intérieur du nouvel équipement

La vidéoprotection, garante de votre tranquillité

Quinze caméras seront déployées dans la commune

Impulsés par l'Etat en 2010, les élus ont décidé à l'unanimité, lors du Conseil municipal du 18 décembre 2011, l'implantation de caméras de vidéoprotection. Ce dispositif se développe dans un nombre important de communes de l'hexagone et bénéficie du soutien de l'Etat au titre du FIPD* à hauteur de 40% du coût total du dispositif.

Une étude préalable cofinancée par l'Etat à 80% au titre de la Dotation de Développement Urbain avait été réalisée durant l'année 2010.

Une utilisation conforme aux libertés publiques et individuelles

La vidéoprotection pose évidemment des questions légitimes en matière d'exploitation des images.



Les lieux d'implantation ont été validés en concertation avec les forces de Police. Ici, la Résidence Fénélon.



Les caméras sont annoncées par cette signalétique

La Préfecture du Nord, après avis de la commission départementale de la vidéoprotection, a certifié la conformité du réseau de caméras de vidéoprotection et autorisé son implantation en juin 2011.

*Le FIPD désigne le fonds interministériel de Prévention de la Délinquance créé par la loi du 5 mars 2007. Il est destiné aux actions relevant des plans de prévention de la délinquance et des contrats pris entre l'Etat et la commune en matière de politique de la Ville.



Deux questions à Raymond Caudron, adjoint à la sécurité Quel est l'intérêt d'un tel équipement de protection pour la commune ?

Notre objectif est de faire de la prévention pour éviter d'éventuels délits. Les lieux d'implantation ont été définis après une audition d'un nombre important de partenaires de la sécurité et de la médiation publique, mais aussi les représentants de l'Education Nationale, des bailleurs et des commerçants.

D'autres caméras verront-elles le jour ?

Cela dépendra de l'efficacité du système mis en place aujourd'hui et du travail de proximité avec les médiateurs et les forces de Police : rien n'est figé.

L'installation des caméras est également conditionnée par l'accompagnement financier de l'Etat, dont les services de la Police Nationale et du Ministère de la Justice peuvent utiliser les images enregistrées pour élucider des enquêtes judiciaires. Les premiers résultats sont encourageants.

3 200 visiteurs à Beuvrages pour le Salon de l'Emploi et du Recrutement

Un événement référence pour les demandeurs d'emploi

Quelques chiffres

3200

c'est le nombre de visiteurs pendant les deux jours.

Un chiffre en constante évolution au fil des ans.

120

le nombre d'entreprises présentes lors du salon avec des secteurs diversifiés : des agences d'interim, des entreprises de services à la personne jusqu'à la légion étrangère : des secteurs diversifiés pour répondre au plus grand nombre.

103

offres d'emplois proposées pendant deux jours

782

contacts réalisés ont débouché sur un premier entretien

Il y avait foule les 10 et 11 octobre derniers à Beuvrages pour le salon de l'Emploi et du Recrutement qui s'est tenu à la salle Léo Lagrange.

L'atout de l'événement

Cette cinquième édition (ndlr : l'édition 2011 s'est tenue à Sentinelle, le lieu changeant tous les ans) a confirmé l'attraction de la manifestation : des recherches d'emploi, qui avec la conjoncture économique, se multiplient, et, le besoin de retrouver sur un même lieu des dizaines d'entrepreneurs et d'offres d'emploi.



L'attente des candidats avant le premier entretien



Séance Relooking et conseils par des professionnels

Différents secteurs d'activités y étaient représentés : le bâtiment, les travaux publics, la santé, le secteur bancaire, la grande distribution (Auchan, Leclerc), le monde industriel (Toyota...) et les services de l'armée (de l'Air, de terre, Marine Nationale...)

Les chercheurs d'emploi ont pu ainsi rencontrer les professionnels, étendre leurs contacts et leurs réseaux, et, découvrir de nouveaux métiers et secteurs d'activités parfois méconnus.

L'attractivité de la création d'entreprise

Près d'une centaine de visiteurs ont été informés sur la création et la reprise d'entreprises durant le salon. Cet intérêt est le signe d'une demande croissante et de l'envie de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle.

La Région Nord-Pas-de-Calais est par ailleurs fer de lance de ce phénomène : elle est classée parmi les premières régions en nombre de création d'activités commerciales, industrielles ou artisanales.

Chaque année, le salon "Créer" en Nord-Pas-de-Calais renseigne et outille les futurs créateurs dans la réalisation de leurs projets.

MERCREDI 10 ET JEUDI 11 OCTOBRE 2012
SALLE LÉO LAGRANGE, RUE ALPHONSE CARON À BEUVRAGES

DEMANDEURS D'EMPLOI ET SALARIÉS

5^{ème} Salon des métiers et du recrutement du Valenciennois

RENCONTREZ LES PROFESSIONNELS DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 17H30

Journées thématiques :

- Mercredi 10 :
Matin : services aux entreprises, Métiers de la sécurité et de la défense, Commerce et réparation automobile
Après-midi : Industrie, Bâtiment et Travaux Publics
- Jeudi 11 :
Matin : Commerce, Banques, Assurances, Transport logistique
Après-midi : Services à la personne, Santé, Social, Hôtellerie, Restauration

INFORMATION SUR LA CRÉATION, LA REPRISE D'ENTREPRISE

Plus d'infos sur : www.salon-recrutement-valenciennois.fr

ESPACE FORMATION PRÉPARATION À L'ENTRETIEN



Le temps des allocutions est l'occasion de faire le point sur la situation de l'emploi sur le territoire

Information de dernière minute, avant impression du magazine municipal : 41 entreprises ont trouvé leurs nouveaux salariés lors du salon.

Un préparation longue et rigoureuse

Depuis février 2012, on s'active en coulisse pour préparer ce rendez-vous incontournable de l'emploi sur le territoire du valenciennois et de la Porte du Hainaut.

Piloté par le Pôle Emploi, ce salon a été organisé en collaboration avec les intercommunalités du Territoire (la communauté de communes de la Vallée de la Scarpe, Valenciennes Métropole et

la Porte du Hainaut), les Maisons de l'Emploi des deux communautés d'agglomération et la Ville de Beuvrages.

L'organisation a été élaborée avec précision afin de coordonner l'installation des stands, l'accueil des entrepreneurs, les réponses à apporter aux candidats, ou encore la mise œuvre des moyens de transports affectés pour venir sur le salon.

Un point sur les travaux et les chantiers en cours



La Résidence des Chardonnerets, en cours de réhabilitation par le groupe GHI



Suite à l'abandon du chantier par une entreprise, les travaux d'extension de l'école de Joliot Curie ont repris : fin prévisionnelle du chantier à l'été 2013



La Salle Fourret démolie place aux premiers aménagements de la Médiathèque et de la Maison de la Petite Enfance



Les premières résidences du futur quartier La Couture, rue du Droit, sortent de terre



Agrandissement intérieur des locaux du Centre Technique Municipal, par les agents communaux



Attention, le carrefour des rues du 11 novembre et Jules France est modifié : la priorité à droite est de rigueur, les travaux de réhabilitation du carrefour et de la rue Jean Jaurés débuteront en 2013



Les salles de l'école Joliot Curie ont été réhabilitées par le Centre Technique Municipal



L'école Paul Langevin dispose de nouvelles menuiseries et d'une cour totalement rénovée durant l'été 2012 grâce à l'implication de Michelle Demessine, Sénatrice et d'Alain Bocquet, Député



Agrandissement des locaux du Centre Technique Municipal, par les agents communaux

Une aide juridique gratuite sur la commune

Profitez des permanences de l'ACSED

La **permanence d'Ecrivain Public-Juriste assurée par l'association ACSED** (Agir pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Droits) **est reconduite en 2013 le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois au Pôle social de 14h à 16h.**

Des entretiens confidentiels

La démarche est particulièrement innovante en ce qu'elle apporte aux Beuvrageois, l'aide des intervenants juristes et écrivains publics gratuitement et en toute confidentialité.

Lors des permanences, l'intervenant reçoit uniquement sur rendez-vous toute personne désirant avoir des renseignements et/ou rédiger un écrit lié à un problème particulier.

Pour quels type de problème le rencontrer ?

L'Ecrivain Public-Juriste peut intervenir dans tous les domaines :

- Accès au droit (relation avec les avocats, notaires, huissiers de justices) et recours administratifs
- Logements (motivation des demandes de logement social, gestion des difficultés locatives, gestion des impayés de loyers, lutte contre les expulsions,...)

- Droit de la famille et des successions
- Droit des personnes et des étrangers
- Droit de la consommation (fournisseurs d'énergie-internet) et droit bancaire
- Droit des contrats, droit du travail

Ces permanences sont possibles grâce au soutien technique et financier de Valenciennes Métropole.

Les dates des permanences pour l'année 2013 sont les :

10 et 24 janvier

14 et 28 février

14 et 28 mars

11 et 25 avril

23 mai

13 et 27 juin

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, contactez l'ACSED au 03 27 48 37 02 / 03 27 49 13 06 ou par mail acsed59@yahoo.fr.

Le lieu de rendez-vous est le Pôle Social, rue Henri Durre à Beuvrages

Consommation de l'eau : un numéro à votre écoute

Présence de perchlorates dans l'eau de distribution publique

Après la détection de perchlorates dans l'eau de distribution publique, l'Agence Régionale de Santé (ARS) met à votre disposition un numéro non surtaxé, le 03.60.01.92.62 (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h).

Une vigilance particulière est à apporter pour les femmes enceintes et allaitantes ainsi que pour les nourrissons de moins de 6 mois.

D'autres d'informations sur www.ars.nordpasdecals.fr



La population sera recensée dès janvier 2013



Du 17 janvier au 16 février 2013, des agents recenseurs vous rendront visite afin d'effectuer le recensement de la population. Au-delà du caractère obligatoire de la démarche, le recensement permet surtout d'adapter les politiques publiques en fonction de vos besoins.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Votre agent recenseur viendra chez vous à partir du jeudi 17 janvier 2013.

Il vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous.

Il vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider.

Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à remplir vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre.

Que se passe-t-il si je suis souvent absent(e) ?

Si vous êtes souvent absent(e) de chez vous, vous avez deux options :

- vous pouvez confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra pour vous à votre agent recenseur;

- vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés et les conditions de logement (...).

Les résultats du recensement peuvent aider à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme pour les écoles.

Ils permettent aussi aux professionnels de mieux évaluer le nombre de logements nécessaires et de mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre.

Enfin, pour les associations, ils sont très utiles pour répondre au mieux aux besoins de la population.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Le recensement respecte-t-il ma vie privée ?

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée.

Il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Cnil.

Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes !

Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.



Le recensement est essentiel et obligatoire

Comment puis-je reconnaître mon agent recenseur ?

C'est très simple, il ou elle aura toujours sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cette carte prouve qu'il a bien été recruté par la commune.

Vous pouvez aussi vérifier auprès de la mairie les noms et prénoms des agents recenseurs recrutés pour l'opération.

Comment puis-je connaître les résultats du recensement ?

Les résultats du recensement de la population sont tous disponibles sur le site Internet de l'Insee.

Plus informations sur www.le-recensement-et-moi.fr

Les événements de juillet à novembre



Initiation à l'escrime pour les "Ados" lors du CLSH de Toussaint à Lille (LUC, Lille Université Club)



Remise des dictionnaires -
Ecole Jules Ferry - septembre 2012



Rallye touristique de l'association AEC - septembre 2012



Banquet des Aînés
- 30 septembre 2012, Anzin -



Banquet des Aînés
- 30 septembre 2012, Anzin -



Banquet des Aînés
- 30 septembre 2012, Anzin -



Remise des diplômes aux élèves de l'école
de musique - 20 octobre 2012 - Ecole Jules Ferry



Les Médaillés du travail de l'année 2012
- 28 octobre 2012 -



Noce de Palissandre
Valentine et Robert MENIER
- 21 octobre 2012 - Hôtel de Ville



Noce de Diamant
Denise et Jean DIETRICH
- 21 octobre 2012 - Hôtel de Ville



Noces d'Or
Michèle et Jean-Louis LEBRUN
- 21 octobre 2012 - Hôtel de Ville



Noces d'Or
Claudette et Robert LEGRAND
- 21 octobre 2012 - Hôtel de Ville



Noce d'Or
Claudine et Jean-Marie BROUTIN
- 21 octobre 2012 - Hôtel de Ville



Noce d'Or
Louise et René DUFOUR
- 21 octobre 2012 - Hôtel de Ville



Recueillement pour
la cérémonie du 11 novembre



Championnat de District de Cross - Country
de l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS)
- Mercredi 21 novembre 2012 -
Complexe sportif Christian Pennynck

Bernard Chiarelli : l'hommage à un "Monsieur" du football populaire

Véritable icône du football nordiste, Bernard Chiarelli a réuni ses amis pour une grande fête du football, sous le signe de la convivialité et du souvenir.

Malgré les trombes d'eau qui se sont abattues sur le Complexe sportif Christian Pennyck, ce ne sont pas moins de **450 spectateurs** qui se sont amassés toute la journée pour profiter des différentes animations.

Concocté par l'Office Municipal des Sports, l'USMB et la Ville de Beuvrages depuis plusieurs mois, la journée a réuni de nombreux ex-footballeurs professionnels.

Pour en citer quelques uns, on notera la venue de **Bruno Belonne, Daniel Moreira, Antoine Siberski, Tony Vairrelles, Christophe Cocard, Steve Saridan ou encore Laurent Robert et Jacques Glassman.**

Les souvenirs et anecdotes des années Chiarelli se sont succédés : de sa sélection pour la Coupe du Monde 1958 en Suède au match de Coupe de France à Colombes sous les yeux de Binbin, le géant Valenciennois. B. Chiarelli reflète les valeurs d'un

football solidaire, parfois à l'opposé du football d'aujourd'hui.

"A Colombes, les Parisiens n'en revenaient pas" selon Bernard Chiarelli, au sujet de la qualification de l'USVA (alors en D2) en finale de Coupe de France.

En fin de journée, Bernard Chiarelli ne manquera pas de remercier les protagonistes de la journée ainsi que son épouse qui l'a accompagné durant tant d'années, lui, le joueur de l'USVA, du Lesc, du RCLens (...) et de l'Equipe de France : une carrière méritante qui n'a pas caché sa générosité exemplaire, comme les 20.000 kilomètres parcourus pour suivre les matchs des jeunes pousses de l'USVA, le tout bénévolement.

Résultats des matchs du Jubilé :

Ex - pro du RCLens 1 - 6 Club des Internationaux de Football

Amicale des Educateurs de Football - Ex - pro de l'USVA



Bernard Chiarelli, (écharpe bleue) au milieu des futurs talents.



Le Club des Internationaux de Football (CIF), en compagnie de Bernard Chiarelli (premier, à gauche)



Les anciens du RCLens, version 1998, champions de France la même année : Pierre Fanfan, Leclercq et Vairalles en compagnie de Jean Djorkaeff



Bernard Chiarelli, deuxième en partant de la gauche, avant de donner le coup d'envoi



Rudy Mater, de passage, a ravi les jeunes footballeurs



Les U13 de Beuvrages ont rencontré l'équipe du VAFC, du Losc et du RCLens, rien que ça !

Rencontre avec les agents de l'état civil

Le service " état civil " est très sollicité par la population; en moyenne, il reçoit entre 15 et 20 personnes par jour à l'accueil de l'Hôtel de ville

Des missions multiples

Le Service " état civil " dresse des actes de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès. Sa mission consiste également en la conservation pendant 100 ans des registres réunissant tous ces actes pour en assurer la délivrance et la mise à jour. Il délivre ou complète les livrets de famille, et tient aussi les registres de l'état civil.

Le service permet aussi de réaliser toutes les démarches administratives courantes : autorisations de sortie de territoire, attestations d'accueil d'étrangers, recensement du citoyen, légalisation de signature et certification de documents.

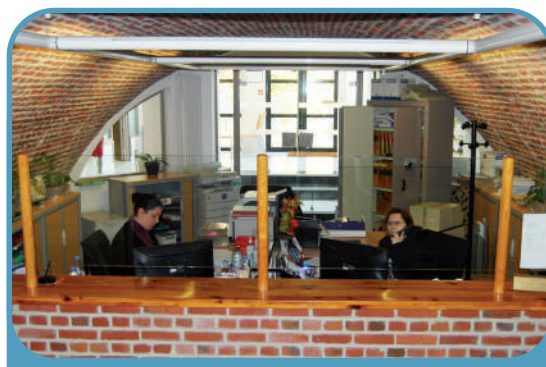
Pour les situations particulières

Pour des événements qui se sont déroulés à l'étranger et si vous êtes français, il faut adresser votre demande au Ministère des Affaires Etrangères, service Central de l'état civil - 11, rue de la Maison Blanche - 44 941 NANTES Cedex 09



Le service état civil est aussi sollicité pour des recherches généalogiques

Attention, les demandes de Carte Nationale d'Identité, se font au poste de la Police Municipale, rue Gustave Michel.



Le service est situé en rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville

Quant aux passeports biométriques, il faudra vous rapprocher de la Mairie d'Anzin.

Le Service état civil intervient aussi pour les mariages : les publications des bans, le suivi des dossiers et célébrations, la préparation et la célébration des baptêmes républicains, les médailles de la Famille Française, les Noces d'or et de diamant.

Le service instruit également les démarches concernant les décès : l'achat de terrains au cimetière, de case au columbarium, l'autorisation de transport de corps et de crémation.

Informations / Renseignements

Sylvie MARTIN - Responsable du service 03.27.14.93.05.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30

A noter : durant l'année 2013, le service va subir des travaux pour permettre d'être totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Bientôt, vous pourrez solliciter vos différents actes directement sur Internet via www.beuvrages.fr : des informations sont à venir dans le n°39 du Courrier Beuvrageois.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales

Date limite : 31 décembre 2012 !

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie pendant toute l'année jusqu'au **31 décembre 2012**.

Qui est concerné ?

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas encore inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le **31 décembre 2012**, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs **ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. Les électeurs devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel ils sont inscrits doivent régulariser leur situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence.



A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune. Les électeurs trouveront tous les renseignements complémentaires en Mairie, au service état civil.

Les formalités administratives

Pour s'inscrire, munissez - vous de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des 6 mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau de gaz ou d'électricité, etc...)



Nouvelle arrivée

Isabelle Riedweg a rejoint la Ville de Beuvrages pour plusieurs mois en qualité d'Animatrice FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Derrière ce dispositif, l'objectif est d'accompagner, de favoriser et de développer

l'offre commerciale sur la commune.

Le FISAC doit notamment permettre aux commerçants de rénover leurs locaux d'activité (enseignes, vitrines, façades), d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et de moderniser l'intérieur des points de vente.

Isabelle Riedweg accompagnera ainsi les commer-

çants dans leur dossier de demande d'aide financière, dans le cadre du FISAC.

Il s'agit également d'accueillir des porteurs de projet, et d'aider les commerçants à s'adapter à l'évolution de la ville, dans le cadre du projet de rénovation urbaine de la commune. Un premier commerce (la Caisse d'Épargne) est déjà installé dans les nouveaux bâtiments du centre ville, d'autres suivront dans les semaines à venir.

D'autre part, Isabelle Riedweg interviendra en soutien de l'association de l'Union Artisanale et Commerciale de Beuvrages (UACB) afin d'appuyer les commerçants et artisans dans la réalisation de leurs activités (programme d'animations commerciales et de communication).

Le Parc Naturel Scarpe Escaut veille sur les abus publicitaires

La Ville de Beuvrages est une des premières villes à intégrer, en 1974, le PNR (Parc Naturel Régional) regroupant aujourd'hui 60 communes.

La commune est représentée par deux élus du Conseil municipal. Marie-Suzanne Copin et Gérard Obled : ils participent à la vie du Parc, siègent au Conseil d'Administration et décident des orientations à prendre.

Un véritable atout pour le territoire

S'étendant sur plus de 40 000 hectares, il propose, entre autres, de développer le tourisme sur le territoire valenciennois ou encore de mettre en avant les spécialités culinaires locales, de préserver les espaces naturels existants.

C'est en ce sens que le Parc Naturel Scarpe Escaut a proposé sa collaboration à la commune pour repérer les panneaux publicitaires illégaux tels que l'exige la législation en vigueur.

Une collaboration avec les services de la ville pour repérer les panneaux publicitaires en infraction

Le code de l'Environnement (Art. L581-8 et R581-55

à R581-70) régit la présence des panneaux publicitaires pour une commune adhérente d'un Parc Naturel Régional, afin de ne pas dénaturer le paysage et d'éviter les affichages publicitaires abusifs et trop nombreux.

Les services de la Ville ont ainsi participé en août 2011 au diagnostic des affichages abusifs et non autorisés sur l'ensemble du territoire communal.

Il est ainsi rappelé que, et à l'issue d'une délibération du Conseil municipal en date du 15 septembre 2011 :

- la publicité et les préenseignes sont interdites en agglomération,

- les enseignes sont autorisées, mais certaines règles s'imposent, et une recherche de qualité est souhaitée; les modifications d'enseigne sont soumises à autorisation, et il faut se rapprocher de la Mairie en amont de vos projets.

Par exemple, une entreprise réalisant des travaux à votre domicile peut apposer son panneau publicitaire uniquement durant la période intervention.



Entretien avec Gérard Obled, conseiller municipal et délégué au PNR Scarpe Escaut.

Quels sont les avantages de co-touer un Parc Naturel Régional ?

Avoir un Parc Naturel Régional près de chez soi, c'est l'opportunité de goûter à la nature à proximité

comme c'est le cas avec la base de loisirs d'Amaury à Hergnies. C'est aussi pour nous, élus communaux, de participer à la vie du Parc et de défendre des

causes comme celle liée à la préservation de la qualité de l'eau. C'est également un lieu très apprécié des professeurs des écoles qui y amènent leurs élèves .

Expliquez-nous votre rôle en sein du PNR.

Nous représentons la commune de Beuvrages auprès du PNR. Nous participons au débat en donnant notre avis sur les projets développés. C'est l'occasion de rencontrer d'autres partenaires publics et privés pour mettre en valeur, sous toutes ses coutures, notre territoire.

Découvrez le nouveau site internet du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Cette version toute neuve est encore plus interactive !

Vous y trouverez de nombreuses cartes où quelques clics et passages de souris vous donneront l'information que vous recherchez dans les 55 communes classées Parc naturel régional.

Envie de découvrir une commune voisine ? Allez sur la carte « Préparez votre séjour » et choisissez un thème (minier, abbaye, etc.) ou un style (sports de nature, culture, etc.). Sur la carte, de nouvelles icônes apparaissent et vous donnent des idées de sorties pour plusieurs jours (si vous recevez de la famille des quatre coins de France) ou pour une promenade de quelques heures.

Vous trouverez même les adresses des agriculteurs ayant un point de vente direct (histoire de manger local et de saison) dans les communes proches et les visiteurs pourront, grâce à une petite application du

Comité départemental de tourisme du Nord, réserver un hébergement.

Sur le site, vous trouverez bien d'autres informations que celles liées au tourisme. Vous y puiserez plein d'idées pour agir au quotidien en faveur de l'environnement, participer à la vie culturelle, contribuer au dynamisme économique, etc.

Non seulement le site donne davantage de place à la photo et à la vidéo, mais en plus, vous pouvez désormais, vous internaute, proposer vos propres photos, commenter l'actualité, partager les pages que vous aimez sur votre page facebook, ou rester en alerte grâce aux flux RSS.

Bonnes découvertes !
www.pnr-scarpe-escaut.fr



Les événements météorologiques

En collaboration avec l'association d'histoire locale "Beuvrages et son passé".

La douceur de l'hiver, les fortes pluies et parfois l'épisode caniculaire aoûtien que connaît notre région sont-elles dues au réchauffement climatique ou des phénomènes identiques se sont-ils déjà produits ?

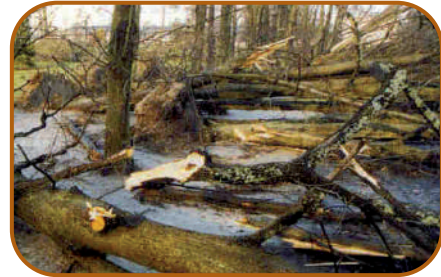
Si l'hiver 2011-2012 a semblé battre des records de douceurs suivie d'une période de froid en mars, les hivers doux ne sont pas rares, comme en 1995 ou 2001. Par contre, des hivers rigoureux et des vagues de froid ont marqué les années 1407, l'Escaut est gelé de mi-décembre à fin mars. En 1479, l'hiver précoce, début septembre, est si rigoureux et si long que s'en suit une grande disette. En 1659, gel et neige durent de décembre à février.

En 1709, dès le 5 janvier, la glace est si épaisse que l'on se promène sur l'Escaut. En 1763, des voitures chargées traversent l'Escaut gelé. Les périodes de grands conflits ont connu des hivers très rigoureux, comme en 1939-1940, 1954, 1956 et 1963. Durant l'hiver 1984-1985, des arbres sont gelés, des canalisations éclatent, l'Escaut est pris par les glaces. L'hiver dernier, la neige a été particulièrement abondante.

Nos ancêtres ont connu des périodes de canicules et de sécheresse. L'année 1303 connaît la sécheresse la plus importante du millénaire. On pouvait traverser l'Escaut à pied sec. En 1976, tout le monde se rappelle de la sécheresse, et qui ne se souvient de l'été 2003 qui a fait plusieurs milliers de décès surtout parmi les personnes âgées.

Les inondations dues à des pluies très abondantes ont été répertoriées au cours des années 1526, 1550, 1635, 1820 et 1850.

Notre commune a été touchée, ainsi que le valenciennois par des orages d'une rare violence



accompagnés de chute de grêle notamment en 1360, 1562, 1581, 1706 et particulièrement 1767 qui a été la cause de dégâts dans Beuvrages. Rappelons également l'année 1853 et le 25 juin 1967, le valenciennois est touché par des chutes de grêle dont certaines atteignent 500 grammes.

Les 22 et 23 août 2011, notre commune a été touchée par une série d'orages violents accompagnés de très fortes pluies précipitations.

Si la tempête du 26 décembre 1999 reste dans tous les esprits, par son intensité exceptionnelle, la tempête Lothar et ses rafales à plus de 200 km/h a ravagé les forêts et endommagé les installations électriques.

Les phénomènes venteux, ouragans et tornades sont recensés au cours des années 1281, 1606, 1705. En 1809, l'église de Beuvrages est particulièrement endommagée par un ouragan. En décembre 2011, la tempête Joachim a provoqué, elle aussi quelques dégâts.

Sources : Les Ephémérides valenciennoises par Paul Marmottan 1888. Les Annales de Beuvrages par Jules Lefebvre 1895

Nouvel ouvrage sur l'histoire de Beuvrages

L'association d'histoire locale "Beuvrages et son passé" présente "Beuvrages ... autrefois", le résultat de ses dernières recherches.

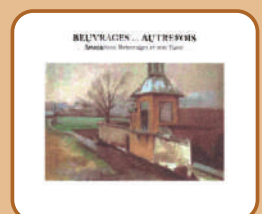
Plus de cent-soixante-dix documents, photos de famille, cartes postales anciennes ... dont près de la moitié est inédit, inviteront le lecteur à une promenade dans le Beuvrages du début du siècle dernier.

La couverture représente le clocheton du châ-

teau La Poussière, peint par Jules France en 1943.

Vendu au prix de 15€, cet ouvrage, format 21x15, sera disponible pour Noël 2012.

Réservation auprès de :
René Loutre - tél.: 03.27.33.46.29
Robert Menier - tél.: 03.27.30.24.11
Jean-Marie Plez - tél.: 03.27.47.44.20





Liste : « Avec vous, construisons et maîtrisons l'avenir »

LA SÉCURITÉ CE N'EST PAS SEULEMENT REGARDER LA VIDÉO...PROTECTION!

Assurer la sécurité, c'est apporter une réponse aux grands problèmes de nos cités: la peur, la violence. Lorsque l'on évoque ces problèmes, doit-on évoquer des chiffres, ou les problèmes humains que rencontrent nos concitoyens? A coup sûr, c'est l'humain qui doit nous préoccuper, ceux qui vivent l'insécurité et souffrent au quotidien, qu'on en parle ou pas dans les journaux.

Dans notre ville, vous avez sans doute vu les caméras de vidéo surveillance, euh! Pardon, on dit vidéo protection, que la municipalité a installées. C'est bien, c'est pour notre sécurité! Sauf que leur inefficacité a été constatée dans un rapport de juillet 2009. Les chiffres de la délinquance, qui y sont mentionnés démontrent que ça ne baisse pas mais que cela augmente moins! (avant vidéo +40%, après + 24.1%). Les taux d'élucidation de la délinquance progressent dans les zones avec ou sans vidéo. La seule réponse qui vaille est le renforcement de la présence de la Police Nationale, seule garante d'efficacité sur tout le territoire français en collaboration avec notre Police Municipale et le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) présidé par le Maire. Notre sécurité doit relever du pouvoir régalién

de l'État!! Lui seul peut garantir notre sécurité sur tout le territoire!!

La présence de caméras dans les lieux publics banalise, le caractère « liberticide » de la vidéosurveillance qui épie chaque moment de notre vie. En effet, l'effet vidéo surveillance s'estompe au profit du concept vidéo protection qui rassure les habitants qui sont quand même observés. Il faut donc que soient créés, dans notre commune, une charte et un comité d'éthique chargés de veiller à ce que le système de vidéo protection mis en place par la ville ne porte pas atteinte aux libertés publiques et privées fondamentales, afin de mieux garantir le respect de la vie privée de chacun d'entre nous!!



Jocelyne DEWAULLE



Michel DOMIN

Liste : « Bâtissons ensemble notre avenir à Beuvrages »

Propreté des rues

Nous avons constaté depuis certain temps que les rues étaient laissées à l'abandon, désherbage non réalisé, propreté des ruisseaux laissés à désirer, débris en tout genre voir des rues qui servent de décharge publique comme j'ai pu le constater rue de la sociale, de la verrerie ou vivent pour la plupart des personnes âgées qui n'ont plus la force de nettoyer par elle-même.

Mr.le Maire nous vous demandons de recadrer l'association qui est tenante du marché et de respecter les clauses qui leur sont attribuées.

Cellules commerciales dans la ZUS :

EUPAREKA s'est engagé envers Valenciennes métropole et notre ville pour mettre à disposition des cellules commerciales.

EUPAREKA s'est engagé à mettre à disposition des cellules afin d'attirer des commerces

De proximité, certains feront le transfert d'autres peut-être pas.

Malgré l'accompagnement financier de ces commerçants exerçant à BEUVRAGES voter lors du dernier conseil municipal, nous demandons à cette société

qui s'est engagé dans notre ville

« Engagement ANRU de dynamiser notre centre ville ». Nous leur demandons de baisser le loyer, qu'il soit attractif et qu'ils ne seront pas croissant au fil des ans. Nous ne voulons pas voir comme ANZIN des cellules vides.

Mr Le Maire vous avez envoyé à vos concitoyens un formulaire à remplir concernant les magasins manquant à notre ville, il faudra en prendre compte lors de la distribution des cellules mais auparavant il faudra renégocier les loyers de ces futurs commerçants qui ne pourront jamais être propriétaires et n'auront pas de logement dans cet immeuble.

Politique :

J'ai rejoint le groupe UDI auprès de J.L. BORLOO, je demande à toute personne intéressée de rejoindre le groupe UDI de me contacter par e-mail.

Votre conseiller municipal

Michel BECQUE

Mon BLOG : michelbecque.fr



Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les différents mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

Ils sont arrivés !

Soukaïna AIT SAID
Adelyne BOHÈRE
Ryan BURILLON
Louna CAPRON ROLAND
Enola CAPRON ROLAND
Ayman-Ibn-Adil DAUTEL
Eliana DELACOURT
Adrien DUFNER
Elina DUROT-DUEZ
Idriss FORLOUL
Inès GOURBA
Anna GRZEGORCZYK
Inès HOUIS
Thiméo IDROLLE
Ilhem KADRI
Margaux KUCZAJ

Timothée LAMIAUX
Aksil LAOUARI
Manéo LEDUC
Vianey LOOTEN
Clara MENARD
Zakaria MESLEM
Tony MOERMANN FRÉMAUX
Chloé MOINEUSE
Noah MOLLET
Lilou NOWAK
Insaf OUSSOU
Lyna PÉDRON
Naïm REZOUKI
Lilian ROGER
Nathéo ROGER
Calvin THOUZE



Ils se sont unis !

Athmane BOUCETHA - Anissa BENYOUCEF
Romain BURILLON - Vanessa NAVEZ
Julien CAPELLE - Emmanuelle VILLAIN
Christophe COLPART - Jessica JOLY
Philippe DELBECQ - Magda GILLERON
David DUPONT - Alexandra RICHEZ
Frédéric DUROT - Gwladys DECOURRIERE
Olivier GAUTHEY - Jessica LOIRE
David GELEZ - Sabrina HEROLE
Alexandre GERARDEAUX - Marine GROUSSON
Maxime LECOMPTE - Céléna SIMON
Norman MANTELET - Emilie HURET
Jean-Marie MOREIRA-LOPEZ - Coralie VRAND
Julien MORIAMEZ - Marie MERIAUX
Freddy VAN BRABANT - Aurore MOTTET
Cesar-Nicolas ZAMYSLOWSKI - Marjorie BAUDUIN



Ils nous quittent ...

Frédéric BOURROUX
Jean BOUTELIER
Bernadette CAUCHIE
Albertina DE CARVALHO
Brigitte DELVAL
Simone DORCHIES
Marcelle DUROT
David EVRARD
Betty GABELLES
Georgette GHISLAIN
Marie-Louise HERMELLE
Alonso HERNANDEZ
Patrick HEYSE
Jean-Michel JACQUOILLEOT

Blanche LAMBOURG
Maria LATERZA
Paulette MONTIGNY
David MOSIN
Josiane MOULARD
Denise PODVIN
Jean RICHARD
Bernard RIVIERE
Angèle SELLIER
Bronislas SZALKA
Zbigniew SZYJKA
Christian THIVART
Jeannine VAN DROOGENBROECK



Festivités

- 20/12/2012 : Animations de rue dans le cadre des festivités de Noël : promenade du père Noël, départ du Parc Fénelon, et final avec un feu d'artifice au Parc Fénelon
- 14/01/2013 : Fête des Rois organisé par l'UNRPA - 15h - Maison de Quartier, Place de Bruxelles
- 17/01/2013 : Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire à 18h30 - Salle Coubertin
- 17/02/2013 : Goûter des anciens à 15h00 - Salle Coubertin à Beuvrages

Divers

- 26/11/2012 : Repas de l'association UNRPA – Maison de Quartier
- 10/12/2012 : Distribution des colis de Noël de l'association UNRPA
Maison de Quartier, Place de Bruxelles
- 10/01/2013 : Résultats des Maisons Illuminées à 18h00 - Hôtel de Ville
- 13/12/2012 : Distribution du colis des Anciens
- 19/01/2013 : Assemblée générale de l'association "Femmes Solidaires" à 18h30
Local C/1 Chardonnerets
- 21/12/2013 : Assemblée Générale de l'Association "New Dance" - 18h - Maison de Quartier, Place de Bruxelles

Sollicitez votre bourse scolaire

Une bourse scolaire municipale est attribuée aux élèves à partir de la rentrée en 6ème, aux étudiants domiciliés à Beuvrages et dont les parents ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Les dossiers doivent être accompagnés des pièces suivantes :

- photocopie de l'avis de non imposition 2012 sur les revenus 2011
- certificat de scolarité année scolaire 2012/2013
- relevé d'identité bancaire ou postal
- copie du livret de famille (en cas de séparation ou de divorce justificatif de garde des enfants)

Ils doivent être remis impérativement au service comptabilité avant la fin de l'année scolaire 2012.

Les barèmes sont les suivants :

Elèves fréquentant un collège d'enseignement secondaire public ou privé : **30,00 €**

Elèves fréquentant un lycée d'enseignement général, technique ou professionnel, public ou privé : **50,00 €**

Elèves fréquentant un centre de formation et ne percevant aucune rémunération : **50,00 €**

Etudiants poursuivant des études supérieures : **120,00 €**

L'information sur la collecte des déchets en direct !

Le site Internet www.dechetsenligne.fr évolue et vous permet de recevoir par mail ou sms toutes les informations (changement de dates, jours fériés ...) concernant les déchets ménagers.

Pour s'inscrire, rendez-vous dans la rubrique « Votre info en direct ».

La bibliothèque de Beuvrages reste ouverte !

En raison des travaux de la salle Dubedout, les activités de la bibliothèque se déroulent désormais le mercredi de 14h à 17h à l'école Jules Ferry.

A ce titre, à la faveur d'une convention signée en septembre 2012, la bibliothèque associative a cédé à la ville de Beuvrages l'ensemble de son fonds documentaire. Celui-ci d'une grande qualité prendra place dans la future médiathèque municipale en 2014.

Que toute l'équipe de la bibliothèque associative soit remerciée pour la qualité de son travail durant ces longues années.

Un chéquier Pass'Sport pour les collégiens de 6^e

Le Conseil général du Nord propose une aide financière pour la pratique d'un sport. Toutes les informations sur www.jeunesennord.cg59.fr



Concours des Maisons, Vitrines et Balcons illuminés

Inscriptions gratuites

**Jusqu'au vendredi 21 décembre 2012
A l'Hôtel de Ville**

De nombreux lots à gagner

